



éducation
Sud Rhône
Solidaires

FNEC FP
FO

snalc



AESH

Accompagnant-es d'Elèves en Situation de Handicap

GREVE NATIONALE LE 8 AVRIL

Rassemblement 14h30 rectorat de Lyon

Le ministre répète que **l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité**. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les **110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de ces élèves**, refuse de s'engager vers une amélioration de leurs conditions d'emploi et dégrade leurs missions à travers la mise en œuvre des PIAL*.

Malgré la promesse il y a un an d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération, **les AESH continuent se voir imposer des temps partiels à 51% ou 66%, pour un salaire net de 624 ou 808 € par mois, en-deçà du seuil de pauvreté !**

Ils et elles sont **condamné-e-s à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation**. Nous sommes très loin d'une reconnaissance réelle du métier d'AESH.

La mise en place des PIAL a considérablement dégradé leurs conditions de travail : un-e même AESH est appelé-e à **intervenir sur plusieurs écoles, collèges ou lycées, à accompagner toujours plus d'élèves et à changer d'établissements scolaires, d'emploi du temps et d'élèves à tout moment de l'année scolaire**.

Il s'agit d'augmenter le nombre d'élèves accompagné-e-s en conservant le même nombre de personnels et en diminuant le temps d'accompagnement par élève !

PIAL et précarité des AESH - un système perdant pour tou-te-s : AESH, élèves, enseignant-e-s et réussite du service public d'éducation !

Nos organisations syndicales ont alerté l'administration à tous les échelons. **L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance au travail s'expriment partout** et se traduisent par des mobilisations très suivies, en particulier depuis la mise en œuvre des PIAL. Pour nos organisations, **il y a urgence** à :

- engager une **revalorisation des salaires** et la possibilité de **temps complets** pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail
- **abandonner les PIAL*** et la politique de mutualisation des moyens
- créer un véritable **statut de la fonction publique** pour reconnaître le métier d'AESH
- **recruter massivement** des AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagné-e-s à hauteur de leurs besoins.

* PIAL : pôle inclusif d'accompagnement localisé, nouveau « mode de gestion » des personnels AESH